Collège René CAILLIE
2 rue de la Marine B.P. 20301
17107 SAINTES Cedex
05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Année scolaire 2014-15

HISTOIRE DES ARTS
Note d'information aux responsables légaux des élèves de 3ème

Vendredi 21 Novembre 2014

Le Principal

aux

responsables légaux des élèves de 3ème

Madame, Monsieur,

L'Histoire des Arts fait partie des enseignements au collège et fait à ce titre l'objet d'une **épreuve orale de 15 mn (coefficient 2) au Diplôme National du Brevet.**

Les dates de cette **épreuve orale** sont fixées au collège René Caillié au **mardi 9 et mercredi 10 juin 2015.**

- **Le candidat est tenu de présenter 5 œuvres**, dont au moins trois œuvres des XXème et XXIème siècles (2 œuvres pouvant être issues d'époques antérieures : il est possible de puiser dans les œuvres étudiées au cours des années de 6ème, 5ème ou 4ème).
- Ces 5 œuvres doivent être choisies parmi 3 domaines artistiques différents *(Arts de l'espace, du langage, du quotidien, du son, du spectacle vivant, du visuel).*
- Durée de l'épreuve : 5 minutes par élève pour l'exposé et environ 10 minutes d'entretien.
- L'entretien prendra appui sur l'exposé et la liste des objets d'étude présentés (circulaire n° 2011-189 du 3 novembre 2011).

L'examen peut être individuel ou collectif. Les candidats peuvent donc se présenter à l'épreuve orale par groupe de 2 ou 3, mais **la notation proprement dite restera individuelle, pour tenir compte de la participation de chacun**. Nous attirons l'attention des candidats sur les difficultés d'organisation inhérentes au travail en commun et aux contraintes générées par les différences d'emploi du temps.

Afin d'**accompagner les élèves dans leur choix :**

- Une **liste récapitulative** (non exhaustive) des œuvres étudiées dans l'année leur est fournie **par le professeur principal** de la classe.
- Avec une **fiche d'analyse.**
- Ainsi que **la grille d'évaluation qui sera utilisée par les jurys** le jour de l'épreuve pour que les élèves puissent s'entraîner en tenant compte de tous les critères retenus à l'examen.

Il est demandé aux élèves de rendre compte de leur travail au fil de l'année et d'utiliser la fiche d'analyse préparée à cet usage, qui doit les aider à construire le commentaire de leur épreuve orale.

Une fiche d'analyse doit donc être remplie et rendue au professeur principal de leur classe, **pour chacune des 5 œuvres qu'ils auront choisies, selon le calendrier suivant.**

- 1 fiche d'analyse **la semaine après les vacances de noël**

- 1 fiche d'analyse **la semaine avant les vacances de février**
- 1 fiche d'analyse **la semaine après les vacances de février**

- 1 fiche d'analyse **la semaine avant les vacances de Pâques**
- 1 fiche d'analyse **la semaine après les vacances de Pâques**

Des professeurs vérifient les fiches d'analyses rendues et donnent des conseils pour l'amélioration **si nécessaire.**

Afin d'approfondir ou d'élargir leur travail, les élèves pourront être amenés à compléter leur cours par des recherches annexes. Nous rappelons qu'une base de documentation concernant de nombreux artistes est disponible au CDI et qu'une **sitographie sur l'Histoire des Arts est mise en ligne sur e-sidoc**, consultable depuis le site internet du collège. Ceci n'exclut naturellement pas d'autres recherches

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'accepter mes sincères salutations.

Le Principal,

Rémy PLUYAUT

Vous pouvez retrouver cette note sur le site du collège René Caillié :
https://charente-maritime.fr/colleges17/rc-saintes/evaweb/